

Neuvième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 18^e jour de janvier 1999 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Nicole Devost, Josiane Fabry, Ghislaine Gasper, Michelle Laporte, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loisel, Luc Mercier, Nicole Mongeon-Guay, Yvon Pineault, Micheline Sauvé.

Monsieur Bernard Petit se joint à la réunion à 19 h 55.

Madame et monsieur les commissaires-parents : Cyrille Cliche et Lynda Tessier.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;
Monsieur Wasfi Daoud, directeur des Services de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;
Monsieur Michel G. Desrochers, secrétaire général;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;
Monsieur Gilles Ménard, directeur du Service des ressources humaines;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;
Monsieur André Racine, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;
Madame Suzanne Tremblay, directrice du Service de l'enseignement aux jeunes;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absences : Madame et monsieur les commissaires : Magda Farès et Claude St.Pierre.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Nicole Mongeon-Guay, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 99.01.18
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouts : 04.7 Représentante au Conseil d'administration du CÉGEP
06.1 Inscriptions : Éducation populaire à Lacolle et Saint-Césaire
07.1 Téléphonie - centre administratif
08.3 Congé sans traitement
08.4 Correction à la résolution HR 98.10.19 006
08.5 Nomination au poste de direction à l'école et au centre Chanoine-Armand-Racicot
12.1 Félicitations

01. Présences et ouverture de la séance
02. Adoption de l'ordre du jour
03. Période de questions du public

- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 14 décembre 1998 (document SG 99.01.18-04.1)
- 04.1.1 Suivi au procès-verbal de la réunion du 14 décembre 1998 (document SG 99.01.18-04.1.1)
- 04.2 Correspondance
- 04.3 Protocole d'entente : terrains et équipements à l'école Jean XXIII (document DG 99.01.18-04.3)
- 04.4 Comité de la politique culturelle de la M.R.C. du Haut-Richelieu (document DG 99.01.18-04.4)
- 04.5 Loi sur l'instruction publique : Articles pouvant s'appliquer à l'année 1998-1999 ou 1999-2000 selon la décision de la commission scolaire (document DG 99.01.18-04.5)
- 04.6 Demande de division du territoire (document SG 99.01.18-04.6)
- 05.1 Aucun sujet à ce point
- 05.2 Liste des communautés protestantes (document EJ 99.01.18-05.2)
- 05.3 Politique d'admission et d'inscription (document EJ 99.01.18-05.3)
- 05.4 Programme Passe-Partout (document EJ 99.01.18-05.4)
- 08.1 Démissions
- 08.2 Engagements
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 9 décembre 1998 (document RF 99.01.18-09.1)
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 16 décembre 1998 (document RF 99.01.18-09.2)
- 10.1 Adjudication de contrats :
 - 10.1.1 Modification de contrat de cafétéria (document RM 99.01.18-10.1.1)
 - 10.1.2 Modification : Équipement informatique # 4 (document RM 99.01.18-10.1.2)
 - 10.1.3 Équipement informatique # 5 (document RM 99.01.18-10.1.3)
 - 10.1.4 Matériel d'arts plastiques (document RM 99.01.18-10.1.4)
 - 10.1.5 Fournitures de bureau (document RM 99.01.18-10.1.5)
 - 10.1.6 Petits et moyens photocopieurs (document RM 99.01.18-10.1.6)
 - 10.1.7 Poste de soudage, école Professionnelle de Métiers (document RM 99.01.18-10.1.7)
 - 10.1.8 Hangar, atelier de menuiserie, polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 99.01.18-10.1.8)
 - 10.1.9 Engagement de professionnels (document RM 99.01.18-10.1.9)
- 11. Commissaires-parents
- 13. Levée de la séance

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Denis Roy du Comité de parents :

- demande de nouveau au Conseil des commissaires un budget pour les O.P.P.;
- demande que l'ordre du jour du Conseil des commissaires soit expédié aux présidents des conseils d'établissement;
- demande une clarification de la résolution HR 98.12.14 016;
- avise le Conseil des commissaires qu'une résolution du Conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur (Saint-Luc) sera envoyée à la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour demander à nouveau une école à Saint-Luc.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 14 DÉCEMBRE 1998 (Document SG 99.01.18-04.1)

HR 99.01.18
002

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que le procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 14 décembre 1998 soit adopté.

Adopté unanimement.

04.1.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 14 DÉCEMBRE 1998
(Document SG 99.01.18-04.1.1)

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires du suivi apporté à la réunion du 14 décembre 1998.

04.2 CORRESPONDANCE

- Lettre de monsieur Henri-Paul Chaput, les projets d'immobilisation suivants n'ont pas été retenus :
construction d'une école primaire à Saint-Luc;
agrandissement de la polyvalente Marcel-Landry;
- Lettre de monsieur Mario Viens du Groupe Viens Inc.;
- Résolution de la Ville de Richelieu, programme d'économie d'eau, écoles de Richelieu;
- Lettre de madame Doris Bonneau, activités parascolaires;
- Lettre de monsieur Jacques Berthelet, évêque de Saint-Jean – Longueuil, assentiment à la nomination de monsieur Louis-Charles Fontaine.

04.3 PROTOCOLE D'ENTENTE : TERRAINS ET ÉQUIPEMENTS À L'ÉCOLE JEAN XXIII (Document DG 99.01.18-04.3)

HR 99.01.18
003

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que la Commission scolaire alloue, à titre « d'allocation spécifique » un montant maximal de 10 000 \$ à l'école Jean XXIII, afin de respecter le protocole d'entente intervenu entre la Commission scolaire Provençal et la corporation municipale de la Paroisse de Saint-Ange-Gardien.

Adopté unanimement.

04.4 COMITÉ DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU (Document DG 99.01.18-04.4)

HR 99.01.18
004

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que madame Andrée Bouchard soit mandatée par la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour siéger au Comité de la politique culturelle de la M.R.C. du Haut-Richelieu.

Adopté unanimement.

04.5 LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE : ARTICLES POUVANT S'APPLIQUER À L'ANNÉE 1998-1999 OU 1999-2000 SELON LA DÉCISION DE LA COMMISSION SCOLAIRE (Document DG 99.01.18-04.5)

Considérant la consultation menée auprès des conseils d'établissement;

HR 99.01.18
005

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

De modifier la résolution numéro 221-97-98 (Ajournement de la séance ordinaire du 17 juin 1998 du Conseil provisoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue le 23 juin 1998), de façon à ce que l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique soit appliqué au cours de l'année 1998-1999 et non au cours de l'année 1999-2000.

Adopté unanimement.

04.6 DEMANDE DE DIVISION DU TERRITOIRE (Document SG 99.01.18-04.6)

Attendu que le gouvernement a défini, par le Décret 1014-97 du 13 août 1997, le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Attendu que la municipalité de Saint-Jean-Baptiste a été incluse dans le territoire de cette commission scolaire;

Attendu que les citoyens de cette municipalité ont manifesté de façon explicite leur désir de continuer d'appartenir, au plan scolaire, au secteur de Beloeil – Mont-Saint-Hilaire;

Attendu que le Conseil d'établissement de l'école de l'Amitié a demandé qu'à compter du 1^{er} juillet 1999, le territoire de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste soit détaché du territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour être rattaché au territoire de la Commission scolaire des Patriotes;

Attendu que la municipalité de Saint-Jean-Baptiste a entrepris des démarches auprès du ministre des Affaires municipales afin d'être rattachée à la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu;

Attendu que le gouvernement du Québec a adopté un décret, le 4 novembre 1998, pour rattacher cette municipalité à la MRC de La Vallée-du-Richelieu;

Attendu que le gouvernement a manifesté sa volonté d'apparier le territoire des commissions scolaires au territoire des MRC;

Attendu que le gouvernement peut, par décret, diviser le territoire d'une commission scolaire pour annexer une partie de son territoire à celui d'une autre commission scolaire qui y consent;

HR 99.01.18
006

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières demande au gouvernement, conformément à l'article 117 de la Loi sur l'instruction publique d'adopter un décret pour diviser son territoire en annexant le territoire de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, tel qu'il existait le 17 août 1997, au territoire de la Commission scolaire des Patriotes.

Adopté unanimement.

04.7 REPRÉSENTANTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP

Madame Nicole Mongeon-Guay, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires de la nomination de madame Thérèse Lasnier au Conseil d'administration du CÉGEP de Saint-Jean-sur-Richelieu.

05.1 Aucun sujet à ce point.

05.2 Liste des communautés protestantes (Document EJ 99.01.18-05.2)

Monsieur André Racine, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes, dépose la liste des communautés protestantes, en suivi à la réunion du 14 décembre 1998.

05.3 Politique d'admission et d'inscription (Document EJ 99.01.18-05.3)

Monsieur André Racine, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes, dépose et commente la « Politique d'admission et d'inscription des élèves » présentement soumise à la consultation, de même que les procédures s'y rattachant.

05.4 Programme Passe-Partout (Document EJ 99.01.18-05.4)

Monsieur André Racine, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes, dépose l'organisation des groupes, de même que les clientèles du programme Passe-Partout.

06.1 Inscriptions : Éducation populaire à Lacolle et Saint-Césaire

Monsieur Wasfi Daoud, directeur des Services de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle, dépose un tableau indiquant le nombre d'inscriptions en éducation populaire à Lacolle et à Saint-Césaire.

07.1 Téléphonie – Centre administratif

Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information, informe le Conseil des commissaires que le nouveau système téléphonique est installé. Il remet une liste des postes téléphoniques du centre administratif.

08.1 Démissions

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission, pour le motif « santé », de madame Monique Tardif, surveillante d'élèves à l'école Aux Quatre-Vents, soit acceptée à compter du 30 novembre 1998.

Adopté unanimement.

HR 99.01.18
007

HR 99.01.18
008

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Ginette Lamoureux, surveillante d'élèves à la polyvalente Mgr-Euclide-Théberge, soit acceptée à compter du 1^{er} mars 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.01.18
009

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que la démission, pour le motif « affaires personnelles », de madame Nancy Berger, surveillante d'élèves à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville), soit acceptée à compter du 9 décembre 1998.

Adopté unanimement.

08.2 ENGAGEMENTS

HR 99.01.18
010

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Pascal Lizotte soit engagé pour combler le poste régulier d'enseignant au champ 14 – enseignement moral et religieux, à la polyvalente Marcel-Landry, à compter du 25 août 1998.

Adopté unanimement.

HR 99.01.18
011

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Robert Poissant soit engagé pour un poste régulier d'enseignant en éducation physique, à la polyvalente Marcel-Landry, à compter du 25 août 1998.

Adopté unanimement.

08.3 CONGÉ SANS TRAITEMENT

Considérant le motif « affaires personnelles »;

HR 99.01.18
012

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 6 janvier 1999 au 23 juin 1999 inclusivement soit accordé à madame Pierrette Rémillard, surveillante d'élèves 10 heures et moins/semaine à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville).

Adopté unanimement.

08.4 CORRECTION À LA RÉOLUTION HR 98.10.19 006

HR 99.01.18
013

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

De modifier l'engagement de madame Lyne Desranleau en changeant dans le texte de la résolution « Centre Chanoine-Armand-Racicot » par le « Centre La Relance ».

Adopté unanimement.

08.5 NOMINATION AU POSTE DE DIRECTION À L'ÉCOLE ET AU CENTRE CHANOINE-ARMAND-RACICOT

HR 99.01.18
014

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Roch Montpetit soit nommé au poste de directeur à l'école et au centre Chanoine-Armand-Racicot, à compter du 15 février 1999.

Adopté unanimement.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 9 DÉCEMBRE 1998 (Document RF 99.01.18-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 9 décembre 1998, pour un montant de 6 211 794,87 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Nicole Mongeon-Guay.

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 16 DÉCEMBRE 1998 (Document RF 99.01.18-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 16 décembre 1998, pour un montant de 2 531 034,77 \$. Cette liste a été vérifiée par monsieur François Blais.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS :

10.1.1 MODIFICATION DE CONTRAT DE CAFÉTÉRIA (Document RM 99.01.18-10.1.1.)

HR 99.01.18
015

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

D'accepter la majoration du coût du repas complet à l'école Saint-Joseph de Saint-Paul d'Abbotsford, de 3,00 \$ à 3,25 \$.

Madame Andrée Bouchard demande le vote.

Ont voté pour : mesdames et messieurs Réjean Bessette, Pierre Boudreau, Monique Brière, Nicole Devost, Josiane Fabry, Ghislaine Gasper, Michelle Laporte, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon-Guay, Bernard Petit, Micheline Sauvé.

Ont voté contre : madame et monsieur Andrée Bouchard, Yvon Pineault.

Abstention : monsieur François Blais.

Pour : 14

Contre : 2

Abstention : 1

Adopté majoritairement.

10.1.2 MODIFICATION : ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE # 4 (Document RM 99.01.18-10.1.2)

HR 99.01.18
016

Il est proposé par monsieur François Blais :

De rescinder la résolution HR 98.11.16 035.

D'octroyer le contrat, pour l'acquisition d'équipement informatique pour l'école Sacré-Cœur à Saint-Luc, à la firme Informatique D.B.D. Inc., au montant de 27 171,14 \$.

Adopté unanimement.

10.1.3 ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE # 5 (Document RM 99.01.18-10.1.3)

HR 99.01.18
017

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, les contrats pour la fourniture de matériel informatique :

Informatique D.B.D. Inc. :	172 812,11 \$
Centre informatique Jitec :	196 525,98 \$.

Adopté unanimement.

10.1.4 MATÉRIEL D'ARTS PLASTIQUES (Document RM 99.01.18-10.1.4)

HR 99.01.18
018

Il est proposé par madame Michelle Laporte :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, les contrats pour la fourniture du matériel d'arts plastiques :

Scholar's Choice :	871,40 \$
Brault et Bouthillier Ltée :	31 453,68 \$.

Adopté unanimement.

10.1.5 FOURNITURES DE BUREAU (Document RM 99.01.18-10.1.5)

HR 99.01.18
019

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, les contrats pour les fournitures de bureau :

Boulevard Produits de Bureau :	8 475,12 \$
Librairie du Richelieu :	9 575,27 \$.

Adopté unanimement.

10.1.6 PETITS ET MOYENS PHOTOCOPIEURS (Document RM 99.01.18-10.1.6)

HR 99.01.18
020

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de petits et moyens photocopieurs :

Mita (Copicom Inc.) 0,0159 \$/copie.

Ce contrat est pour une durée de 5 ans.

Adopté unanimement.

10.1.7 POSTE DE SOUDAGE, ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MÉTIERS (Document RM 99.01.18-10.1.7)

HR 99.01.18
021

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture d'un poste de soudage pour l'école Professionnelle de Métiers :

Air Liquide Canada Ltée : 23 539,11 \$.

Adopté unanimement.

10.1.8 HANGAR, ATELIER DE MENUISERIE, POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (Document RM 99.01.18-10.1.8)

HR 99.01.18
022

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'achat et l'installation d'un système de ventilation/chauffage, à la firme R.B.L. Ventilation Inc. au montant de 24 615,35 \$, pour l'atelier de menuiserie à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Adopté unanimement.

10.1.9 ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS (Document RM 99.01.18-10.1.9)

HR 99.01.18
023

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que le Conseil des commissaires suspende ses travaux afin de siéger à huis clos. Il est 21 h 30.

Adopté unanimement.

HR 99.01.18
024

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que le Conseil des commissaires reprenne ses travaux en assemblée publique. Il est 21 h 45.

Adopté unanimement.

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'engager la firme Giroux et Vadnais, architectes, pour la réalisation de travaux de :

Toitures : École Laflamme à Iberville;
École Saint-Alexandre;
École Bruno-Choquette à Saint-Jean-sur-Richelieu;
École Beaulieu à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Fenestration : École Pointe-Olivier à Saint-Mathias;
École Saint-Jacques à Clarenceville;

Et ce, pour un montant de 20 000,00 \$ représentant les honoraires pour les projets ci-haut mentionnés.

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES-PARENTS

Monsieur Cyrille Cliche avise le Conseil des commissaires que le Comité de parents étudie présentement les projets de :

- Politique de suspension et d'expulsion des élèves;
- Politique d'admission et d'inscription des élèves.

Le Comité de parents a nommé les parents pour siéger au Comité EHDAA.

Madame Lynda Tessier souligne une problématique sur la correspondance reçue par les parents du primaire et du secondaire lors de la journée de grève du personnel enseignant, notamment pour le service de garde.

Elle désapprouve l'augmentation du prix des repas car le concessionnaire n'a pas respecté les règles. Il n'a jamais demandé à la Commission scolaire d'approuver.

Elle souligne une problématique lors d'intempéries, ceci dans le cadre de politiques différentes entre la Commission scolaire Provençal et la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

12.1 FÉLICITATIONS

Des félicitations sont adressées à madame Joanne Tétreault pour le concert présenté en décembre par l'harmonie de l'école Félix-Gabriel-Marchand.

Des félicitations sont également adressées à l'équipe école de l'école Marguerite-Bourgeoys pour la mise sur pied du programme « La paix donne des ailes ».

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté unanimement.